



Transmission d'entreprise

Le fait de préparer suffisamment tôt le règlement de la succession garantit à votre entreprise de poursuivre son activité sans interruption et avec succès.



Visitez le site en ligne

Par des entrepreneurs,
Pour des entrepreneurs.



Régler la transmission de votre entreprise suffisamment tôt garantit la poursuite de l'activité pendant le passage de témoin et un succès pérenne. Nous disposons des connaissances et de l'expérience requises pour vous accompagner de façon compétente dans tous les processus de transmission d'entreprise. Un plan de mesures élaboré ensemble et déterminant toutes les étapes nécessaires pose les bases de la réussite du règlement de la transmission. Vous vous sentirez ainsi en parfaite confiance.



Obtenez des réponses concrètes aux questions suivantes:

- Comment faire évoluer la transmission en une situation gagnant-gagnant pour toutes les parties impliquées?
- Quel est le moment idéal pour une transmission?
- L'œuvre de ma vie sera-t-elle poursuivie de manière pérenne?
- La totalité reste-elle entre les mains de la famille? Une autre solution doit-elle être envisagée?
- Serait-il possible de vendre mon entreprise?
- Puis-je me le permettre?
- Quelle est la valeur de mon entreprise? Comment déterminer le juste prix?
- A quoi faut-il veiller d'un point de vue fiscal?
- Que faire après la transmission? Qui suis-je sans mon entreprise?
- Suis-je prêt à passer le témoin?
- Quelles étapes me permettront de commencer dans les meilleures conditions?






Le Centre des Entrepreneurs du Groupe Raiffeisen
Il centro imprenditoriale del Gruppo Raiffeisen
Das Unternehmerzentrum der Raiffeisen Gruppe



Thomas Zimmermann

 062 724 16 16

 thomas.zimmermann@ruz.ch